



# Procès-verbal de conseil d'école

<b>Nom</b>	École Élémentaire Publique Antoinette Sauzeau	<b>Date</b>
<b>Commune</b>	86 190 Chiré-en-Montreuil	Le 7 mars 2022

**Participants** (Abs: absent, Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
<b>Titulaires :</b> – Aurélia Fouet – Jonathan Ganon – Stéphanie Tricoire  <b>Suppléants :</b> – Aurore Benard (exc) – Sophie Gauthier (exc) – Céline Lepeltier	<b>Présidente</b> – Mme Guilloteau Aurélie <b>Enseignants</b> – Mme Dussidour Elise – Mme Poncin Marie <b>Enseignants du RASED</b> – Mme Aldehuolo Nathalie (exc) – Mme Brebion Marieke (exc) – Mme Texedre Laëtitia (exc) <b>IEN</b> – Mme Jussaume Annie (exc)	<b>Maire</b> – M. Bichara Ibrahim  <b>Élus</b> – M. Renaudin Nicolas – Mme Cuhe Séverine – M. Charron Emilie – M. Riviere Pierre	<b>DDEN (néant)</b> <b>Bureau de l'APE :</b> – Mme Morin Lisiane – M. Lelong Christophe  <b>Agent municipal :</b> Mme Pommier Yannick

Début de la séance : 19h00 (attente de M. Le Maire)

Secrétaire de séance : Mme Dussidour Elise

M. Renaudin prenant désormais le poste d'adjoint chargé des affaires scolaires, un tour de table est réalisé.

## Ordre du jour

1. Fonctionnement du Conseil d'école Approbation du compte-rendu précédent. 2. Actions pédagogiques Point d'étape sur les projets de l'année Nouveaux projets 3. Ressources humaines de l'école Organisation pédagogique à la rentrée prochaine Organisation du temps scolaire Investissements municipaux	4. Place des parents à l'école Calendrier des manifestations 5. Hygiène et sécurité Crise sanitaire PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) Risque d'accident 6. Mise en œuvre et suivi du PEDT
---	---

## 1. Fonctionnement du Conseil d'École

### a. Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte-rendu du premier conseil est approuvé à l'unanimité

## 2. Actions pédagogiques

### a. Point d'étape sur les projets de l'année

#### En lien avec le label « génération 2024 » :

L'école devait bénéficier d'interventions de l'USEP, lors de la Semaine Olympique et Paralympique. Celles-ci n'ont pu avoir lieu à cause du covid. Les enseignantes essaient de les reporter mais cela semble compliqué au regard du peu de dates disponibles.

**Journée handisport** : le 19 mai, à destination des élèves de la maternelle au CM2, les intervenants de la faculté des sciences du sport en 3<sup>e</sup> année dans la filière Activités Physiques Adaptée et Santé, vont réaliser une journée d'intervention dont l'objectif est d'apporter une nouvelle sensibilisation aux handicaps par la pratique du handisport. Les enseignantes précisent qu'elles apprécient le partenariat établi avec la faculté, en particulier avec la filière sport adapté qui permet de travailler sur la différence et son acceptation.

**Journées au CREPS :** Lors de la semaine du 21 au 24 mars, les élèves participeront à des olympiades au CREPS de Boivre, organisées par les étudiants en BPJEPS (Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.). L'objectif est de développer les valeurs de l'olympisme ainsi que les notions de solidarité et d'expectation de soi.

#### **Rencontres USEP :**

\* Pour les maternelles : rencontre départementale prévue à Givray, avec les élèves de maternelles de Latillé, le 31 mai sur le thème de la course d'orientation et un parcours conté.

Rencontres de secteurs à prévoir avec les classes maternelles de Latillé.

\* Pour les CP – CE1 : Le 1<sup>er</sup> avril, rencontre départementale à Blossac sur le thème de la course d'orientation. Deux autres rencontres vont être programmées avec les classes de même niveau, des écoles de Latillé et de la Chapelle Montreuil.

\* Pour les CE2-CM1-CM2 : rencontre départementale sur la thématique du volley-ball à Poitiers, le 24 mai ainsi qu'une rencontre de secteur le 3 mai, à Latillé sur le thème du multi sport.

#### **Pass'sport :**

CP-CE1 : les élèves vont débiter un cycle de Course d'orientation avec Étienne Chantreau à partir du 28 mars.

CE-CM1-CM2 : les élèves vont débiter un cycle cyclisme, le 28 mars, avec Étienne Chantreau qui s'achèvera par une sortie vélo le 27 juin.

Les élèves de CE2-CM1-CM2 vont aller à la **piscine** de Neuville, tous les mardis et jeudi sur 6 séances, à partir du 5mars. Les enseignantes remercient les parents bénévoles qui se sont portés volontaires pour passer l'agrément.

**École et cinéma :** L'ensemble des classes a bénéficié d'une séance d'école et cinéma. Des séances pour chaque classe auront lieu prochainement mais les dates ne sont pas encore communiquées.

Objectifs : inciter les enfants à prendre le chemin de la salle de cinéma, s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage, de lien social et initier une réelle approche du cinéma en tant qu'art à découvrir et à aimer.

**Classe de mer :** les deux classes d'élémentaire sont dans les préparatifs de la classe de mer qui doit se dérouler du 13 au 15 avril. Une réunion de présentation, à destination des parents aura lieu le 21 mars à la salle des fêtes de Chiré -en-Montreuil.

**Correspondance avec une classe d'Ayron :** les élèves de CE2/CM1/CM2 vont assister avec leurs correspondants d'Ayron à un spectacle commun qui sera l'aboutissement d'un travail sur le développement durable initié en classe.

**Héroïne :** projet départemental sur plusieurs classes de la Vienne, pour la classe de CE2, CM1 et CM2, avec l'intervention de Sylvie Dissa. Une restitution doit être programmée sur Poitiers.

Objectifs : éducation artistique et culturelle, échange avec une artiste, appréhender des œuvres artistiques.

#### **b. Nouveaux projets**

\* Sortie au château de Beauvoir pour les élèves de maternelle : le 31 janvier. Au travers divers ateliers (cuisine, animaux,etc.) les enfants ont pu mobiliser le langage et explorer et appréhender différents domaines.

\* Les **petits débrouillards** vont intervenir dans la classe de Mme Poncin le 5,6 7 avril. Un travail sur l'alimentation et l'origine des produits alimentaires seront menés.

\* Dans le cadre du **pass'environnement** : pour les élèves du CE2 au CM2 : visite d'une déchetterie et d'un centre de tri le 15 et 18 mars.

Les enseignantes souhaiteraient également prévoir une journée pour **ramasser les déchets dans la nature** pour sensibiliser l'ensemble des élèves à la notion de développement durable et de protection de la nature.

### 3. Ressources humaines de l'école

#### a. Organisation pédagogique à la rentrée prochaine

Les parents des enfants nés en 2019 et qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école pour la rentrée prochaine, doivent venir s'inscrire à la mairie, puis à l'école.

Mme Guilloteau demande à ce qu'un rappel soit fait aux familles concernées. Au 1<sup>er</sup> mars, sept familles avaient inscrit leur enfant pour la rentrée 2022. Les élus précisent que depuis d'autres familles se sont manifestées, certaines ont déjà procédé à l'inscription, d'autres ont des rendez-vous programmés.

Présentation des propositions de répartition possible pour la rentrée 2021-2022. *Annexe 1*

Au regard de la répartition et des effectifs, les parents et les élus font part de leur crainte de voir des départs de famille, en particulier pour la classe de cycle 3.

#### b. Organisation du temps scolaire

La demande de changement d'organisation du temps scolaire a été transmise à l'Inspection. Pour le moment, les avis de l'Inspecteur et du DASEN n'ont pas été communiqués.

### 4. Utilisation des moyens de l'école

#### a. Investissements municipaux

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la réactivité des agents lors des travaux d'entretien d'usage courant.

Mme Guilloteau précise, suite à une demande de M. Renaudin, que les subventions annoncées pour la classe de mer et pour la coopérative scolaire pour l'année 2022-2023 n'ont pas été versées

**Ont été réalisés :** - fourniture d'ordinateurs dans la classe de Mme Poncin mais ces derniers n'ont pas été installés ni configurés et ne peuvent donc être utilisés pour le moment.

- dans la maison d'Agnès, 6 ordinateurs ont été déposés. Mais l'installation électrique (suite de multiprises afin de brancher 4 ordinateurs et 4 écrans sur une même prise électrique) n'étant pas conforme et source de problème électrique, Mme Guilloteau a mis son veto sur l'utilisation de ces ordinateurs.

- achat de clavier et souris sans fil pour les 3 classes.

**En cours :** - le photocopieur est toujours à réviser. Il y a trop d'incidents dessus, mettant en difficulté les enseignantes. M. Renaudin annonce que le photocopieur de la mairie va venir en remplacement de celui de l'école.

**Demandés :** les enseignantes réitèrent leurs demandes concernant :

- l'installation (déplacement) de bancs dans la cour de maternelle

- l'installation d'étagères supplémentaires pour la bibliothèque de la classe maternelle dont les agents ont déjà pris les mesures.

- l'installation de 2 coffres de rangement dans le chalet extérieur pour stocker correctement et à l'abri de l'humidité les jeux de cour.

**Nouvelle demande :**

- Souci de rangement et de manque de place dans les classes élémentaires : Mme Guilloteau demande la fabrication de deux placards : un dans le couloir à la place des deux meubles et un dans sa classe. L'installation de ces placards, permettrait un gain de rangement mais aussi une mise en sécurité des enfants face aux nombreux objets déposés sur les meubles.

- Ecran interactif pour la classe de maternelle, Mme Guilloteau demande à la municipalité si elle a fait la demande concernant le plan numérique.

**Cadeaux de départs pour les CM2 :** un coffret de livres sera offert à chaque CM2 par la municipalité ainsi qu'une calculatrice qui suit les références du collège, offerte par l'APE.

## 5. Place des parents à l'école

Les enseignantes remercient l'Association des Parents d'Élèves pour :

- leur don pour Noël qui s'élevait à 80,00 € par classe ;
- leur participation aux journées liées au projet « génération 2024 » la participation financière au coût des trajets pour se rendre au CREPS de Boivre et l'achat de casquettes pour chaque élève en guise de « récompense » à la participation à ces journées ;
- leur participation financière à hauteur de 5 000,00 € pour la classe de mer.

Mme Morin précise qu'un budget de mille euros sera versé sur le compte de la coopérative scolaire afin d'envisager une sortie de fin d'année pour cette classe.

Mme Morin annonce le départ de l'ensemble du bureau. Elle demande à ce que chaque famille en soit averti afin de trouver de nouveaux volontaires. Les représentants parents d'élèves ainsi que les membres de l'APE s'interrogent sur la manière de mettre en évidence l'utilité d'une association de parents d'élèves auprès des « jeunes parents ». La question reste en suspens.

## 6. Hygiène et sécurité

### a. Contexte sanitaire

L'école a été lourdement impactée par le COVID durant la 3<sup>ème</sup> période. Les enseignantes se félicitent du travail établi en distanciel pour les élèves absents. Elle remercie la majorité des parents pour leur compréhension et leurs marques de sympathie, en particulier lors de la semaine du 31 janvier au 4 février durant laquelle les trois enseignantes étaient absentes et où seuls les enfants dits « prioritaires » ont pu être accueillis.

Suite à cette période « chaotique » des questions ont été transmises par les représentants parents d'élèves : « *Qui peut-on joindre en cas d'absence de la directrice ? Qui est la personne n+1 qui prend les décisions, répond aux parents et quelles sont ces coordonnées ? Si possible, peut-on avoir un mémo dans les documents de rentrée ? Ou alors, l'IEN peut-il ou elle nous informer des possibilités de communication lorsque cela se présente ?* » Mme Guilloteau répond en disant qu'en cas d'absence, les adjoints ont plein pouvoirs pour répondre aux questions et que la majorité des décisions sont prises entre enseignantes. Les contacts de chaque enseignante sont déjà présents dans les documents de rentrées.

Une autre question concernant le COVID a été communiquée : « *La liste des parents prioritaires en cas d'absence pour raisons covid a-t-elle été modifiée depuis le premier confinement ? Les parents peuvent-ils avoir accès à cette liste ? Qui dresse cette liste ?* »

Mme Guilloteau répond que cette liste a effectivement évolué depuis le premier confinement. Cette liste est accessible sur le site « [education.gouv](http://education.gouv.fr) ». Cette liste est établie par les autorités ministérielles et évolue selon la situation sanitaire.

### b. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Un exercice alerte intrusion, va avoir lieu prochainement, afin de tester et d'entraîner les élèves sur les lieux de fuite à utiliser en cas de besoin.

L'an passé, nous avons avec Mme Taveneau défini un lieu de fuite. Mais nous nous sommes rendu compte que ce lieu se trouvait sur une parcelle probablement privée. Mme Guilloteau demande à M. Le Maire de vérifier ce fait et le cas échéant de demander au propriétaire un droit d'usage pour la parcelle référencée 000 AC 133 à Chiré-en-Montreuil au cadastre.

Dans le cadre du Vigirate, les représentants ont transmis une question portant sur l'accès aux bâtiments, notamment sur les temps de périscolaire portant sur la difficulté d'échanger avec la personne responsable de la garderie. Les parents n'ayant plus accès au bâtiment. Mme Guilloteau répond que l'ensemble du personnel est conscient de cette difficulté, mais la personne de garderie, en particulier le matin, étant seule, elle ne peut être à la fois à la grille pour l'accueil et dans la salle de garderie pour s'occuper des enfants déjà arrivés. Pour que cela puisse se faire, il faudrait un minimum de deux personnes sur ces horaires de périscolaire. La question reste soulevée auprès des élus municipaux.

### c. Risque d'accident

Le temps de ménage s'effectuant encore sur le temps scolaire, le risque de glissade pour les élèves et le personnel fréquentant les locaux est toujours présent. Le sol humide risque d'engendrer accidents, les élèves passant régulièrement par la garderie pour l'accès aux toilettes mais aussi à la cour.  
De plus, Mme Guilloteau précise que le ménage ne peut avoir lieu quand la salle de la garderie est occupée dans un but pédagogique.

Les enseignantes font part de leur mécontentement dans la qualité du ménage réalisé depuis la mi-janvier : les tables et chaises des élèves ne sont pas suffisamment nettoyées, le sol n'est pas propre le matin en arrivant en classe...

## 7. Mise en œuvre et suivi du PEDT

La diversité des activités périscolaires est toujours très appréciée et de qualité.  
M. Renaudin précise que les activités restent les mêmes que celles du premier trimestre.  
Avec l'épisode COVID subit à l'école, de nombreuses séances de Yoga n'ont pu avoir lieu. La municipalité essaie de les reconduire à une date ultérieure.

Date du prochain conseil d'école : 7 juin 2021.

Fin de séance : 20h40

Fait à Chiré en Montreuil, le 07/03/2022

Le président du conseil d'école

Secrétaire de séance

